Code d'article

806.10

Description

SETS DE TABLE

Catalogue

COT 17

Mise à jour

05/09/2025 13:02:47

Spécifications du produit

Unité de mesure MILLE
Dimensions 30x40 CM
TaMatériel AIRLAID
Couleur BLEU
Grammage 55 G/M2

Code Décision 97/129/CE 'HOLLY'

Signage Triman et Info-Tri



Codes

Intrastat 48183000 ITF14 18420499007233 EAN13 8420499007236

Colisage

Paquet

Unités / paquet 200

Dimensions paquet (cm) 31,50 x 43,00 x 7,00

Poids brut colis (kg) 1,59

Volume paquet (m³) 0,0094815

Code Décision 97/129/CE PAP20 + OTHER7 +

Signage Triman et Info-Tri



Carton

Unités / carton 800

Paquets /carton 4

Dimensions carton (cm) 33,00 x 47,50 x 31,00

Poids brut carton (kg) 6,34

Volume carton (m³) 0,0485925

Code Décision 97/129/CE PAP 20

Signage Triman et Info-Tri



Palette

Cartons / couche 5

Cartons / palette 20

Conditionnement (U base x couches) 5 x 4

Poids (kg) 150,80

Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 164,00

Caractéristiques du matériau



Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Produit apte pour le contact indirect avec les aliments.

Pour plus d'informations sur l'utilisation prévue en contact avec des aliments, veuillez demander la Déclaration de Conformité du produit.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

Nº RSIPAC: 39.04307/CAT RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Ce produit est certifié PEFC, c'est-à-dire qu'il provient de forêts gérées de manière durable et de sources contrôlées.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE) 2023/2006 Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Image du paquet

